

PUBLICIS GROUPE SA

Rapport des Commissaires aux comptes sur
l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs
mobilières avec maintien et/ou suppression du droit
préférentiel de souscription

Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018

20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème} et 26^{ème} résolutions

PUBLICIS GROUPE SA

Société anonyme au capital de 92 336 681,60 €
Siège social : 133 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
RCS : 542 080 601 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2018

20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème} et 26^{ème} résolutions

Publicis Groupe SA

*Emission d'actions et/ou
de diverses valeurs
mobilières avec maintien
et/ou suppression du droit
préférentiel de
souscription*

*Assemblée Générale
Mixte du 30 mai 2018 –
20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème},
24^{ème} et 26^{ème} résolutions*

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions et/ou de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Directoire de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport :

- de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter de la présente assemblée, la compétence pour décider des opérations suivantes et fixer les conditions définitives de ces émissions et vous propose, le cas échéant, de supprimer votre droit préférentiel de souscription :
 - émission avec maintien du droit préférentiel de souscription (20^{ème} résolution) d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à une date fixe, à des actions ordinaires à émettre par la société ou une de ses filiales directes ou indirectes, suivant le cas,
 - émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public (21^{ème} résolution) d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires à émettre par la société ou une de ses filiales directes ou indirectes, suivant le cas,
 - émission avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an (22^{ème} résolution) d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires à émettre par la société ou une de ses filiales directes ou indirectes, suivant le cas,
 - émission, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par votre société (26^{ème} résolution) d'actions ordinaires de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions